

Détecteur de chaleur radio HM-LES900



- ▶ Alimentation sur pile
- ▶ Bouton de diagnostic automatique
- ▶ Facile à connecter à l'appareil de téléassistance TeleAlarm
- ▶ Alarme visuelle et sonore intégrée
- ▶ Surveillance de la pile

En cas de chaleur due à un feu ou d'une autre origine, le détecteur de chaleur radio émet une tonalité locale d'un volume élevé et la LED clignote toutes les demi-secondes. Dans le même temps, le module radio transmet un signal à l'appareil de téléassistance qui, à son tour, déclenche un appel à la centrale d'alarme.

Vue d'ensemble du système

Le détecteur de chaleur radio est compatible avec les appareils de téléassistance suivants : HTS10, HTS12, HTS52+, HTS62, TA72 et TA74.

Il comporte trois composants :

1. la tête de l'alarme du détecteur de chaleur
2. le composant supérieur du socle de la radio
3. le composant inférieur du socle de la radio

Le détecteur de chaleur radio est particulièrement adapté à la détection précoce des incendies lorsque la chaleur se développe. Il remplace avantageusement un détecteur de fumée dans les cuisines, salles de bain, salles d'eau et autres pièces dans lesquelles de la fumée ou de la vapeur peuvent être présentes.

Si la température dépasse 58°C, un puissant signal sonore retentit et l'alarme est transmise à l'appareil de téléassistance TeleAlarm.

En cas de dégagement de chaleur, des contre-mesures appropriées doivent être prises. Les personnes exposées doivent être mises à l'abri. Le détecteur de fumée radio ne doit pas être installé dans des locaux exposés à un risque élevé de fausses alertes. C'est un bon complément du détecteur de fumée, mais il ne le remplace pas.

Le détecteur de chaleur radio est un bon complément au détecteur de fumée, augmentant ainsi la fiabilité du système d'alarme et permettant d'éviter les fausses alertes.

Fonctions de base

Le module d'émission radio est intégré au socle du détecteur de chaleur radio. Le module d'émission radio situé dans le composant supérieur du socle de la radio et la tête de l'alarme sont tous deux alimentés par une pile différente. La tête du détecteur de chaleur a une durée de vie d'au moins 8 ans. La date de remplacement de la tête du détecteur de chaleur est imprimée au dos de celle-ci. Elle est déterminée lors de la production du détecteur de chaleur sans fil HM-LES900 en accord avec les directives du fabricant de la tête du détecteur de chaleur. La pile de la tête du détecteur de chaleur est conçue pour toute sa durée de vie.

Après la date d'expiration, il faut remplacer la tête d'alarme. Le module émetteur radio est également conçu pour la durée de vie de la batterie, soit au moins 8 ans, et la batterie est remplaçable. Il n'est pas nécessaire de remplacer le module émetteur radio.

Le socle de montage radio est également conçu pour une durée de vie de 8 ans, la pile peut être remplacée.

Le détecteur de chaleur radio fonctionne selon le principe de la variation de la résistance électrique en fonction de la température. Si le seuil de température de 58°C est atteint, une alarme est générée. En appuyant sur la tête d'alarme une fois montée, une alarme peut être déclenchée manuellement. L'alarme peut ainsi être testée sur site ainsi que la transmission d'alarme via l'appareil de téléassistance TeleAlarm. La fonction de test est aussi utilisée pour enregistrer le détecteur de chaleur radio avec un appareil de téléassistance TeleAlarm.

Le détecteur utilise la technologie radio, de sorte qu'aucun câble n'est nécessaire. Pendant l'installation, seul le composant inférieur du socle doit être monté, et ce à l'aide de deux vis.

Certificats et autorisations

Région	Certification
Europe	CE Directive RED 2014/53/UE Directive basse tension 2014/35/UE CEI 62368-1 2014 +Corr.1 2015 EN 300 220-2 V3.1.1 EN 301 489-1 V2.2.0 EN 301 489-3 V2.1.1 EN 50130-4 EN 54-5, CI

Instructions de montage

Installation recommandée

Le détecteur de chaleur radio est prévu pour des pièces dans lesquelles l'utilisation de détecteur de fumée conduirait à de fausses alertes.

Son utilisation combinée au détecteur de fumée radio est conseillée dans les espaces résidentiels, les chambres à coucher ainsi que dans les couloirs.

Installation

Le détecteur de chaleur radio doit être monté dans la zone de couverture de l'appareil de téléassistance. C'est seulement ainsi que la liaison radio peut être garantie.

Le détecteur de chaleur radio doit idéalement être fixé au plafond.

En cas de fixation au plafond, la distance minimale aux murs/meubles devra être de 50 cm. En cas de fixation au mur, la distance minimale devra être de 30 cm et la distance maximale devra être de 50 cm. La distance minimale par rapport aux cuisinières est de 30 cm et la distance maximale est de 50 cm.

Paramétrage

Le détecteur de chaleur radio possède un codage individuel qui doit être enregistré avec l'appareil de téléassistance.

Joint à la livraison

- 1 × tête d'alarme du détecteur de chaleur radio
- 2 × boîtiers encastrables
- 3 × vis à tête fraisée
- 2 × chevilles
- 1 × exemplaires du mode d'emploi

Informations de commande

Numéro de commande	Pièce
T.240.001.673)	Détecteur de chaleur radio HM-LES900

Caractéristiques techniques

Détecteur de chaleur radioHM-LES900

Modèle à piles	
- Tête de l'alarme :	CR17345-Duracell ou CR123A Huiderei interne, non remplaçable
- Module radio :	CR 1/2AA –Varta 3.0 V Lithium
Autonomie des piles	<i>Minimum</i> 8 ans
Température de fonctionnement	-10°C à +50°C
Température de stockage	-20°C à +60°C
Humidité relative	max. 90 %
Signaux sonores	Sirène, normalement à 85 dB (à 3 m de distance)
Signaux visuels	LED
Dimensions (H x Ø)	50 × 86 mm
Poids	<i>env.</i> 97 g
Matériau et couleur	Plastique blanc

Détecteur de chaleur radio

Principe de détection	Thermoélectrique
Durée de l'alarme	Alarme intégrée : continue jusqu'à ce que le critère d'alarme (chaleur) se dissipe Un signal radio par événement déclencheur d'alerte
Test de fonctionnement	Déclencher l'alarme par la tête de l'alarme
Signal visuel	Clignotement de la LED rouge (indique sans signal sonore que l'appareil est opérationnel)
Signal sonore	puissant signal sonore à tonalités intermittentes, <i>env.</i> 85dB(A)

Module radio

Fréquence de transmission	869,2125 MHz
Bande passante	25 kHz
Type de modulation	FSK (modulation par déplacement de fréquence)
Déviation de fréquence	± 3 kHz
Puissance d'émission	0,5 mW
Couverture en champ libre	<i>env.</i> 200 m
Signalement de code à l'appareil de téléassistance	Protocole TA